

M. FOURMENT Olivier  
28 chemin de Sébastopol  
09700 Montaut

le 8 juillet 2020

Objet : demande de modification de zonage sur la parcelle n°42 à Fouram

M. le commissaire enquêteur,

Je vous adresse par la présente ma demande de modification de zonage concernant la parcelle ZL 42 à Fouram.

Cette parcelle est à ce jour classée en zone agricole. Elle a été déclassée lors de l'enquête publique en 2007 concernant l'élaboration de la carte communale.

Cette parcelle appartenait à mes grands-parents. A ma connaissance, depuis ma naissance, elle a toujours été dans la zone constructible (voir annexe 1 : zone constructible en 2007) mais elle a été déclassée suite une lettre d'un agriculteur (annexe 2 : lettre de l'agriculteur) afin que les parcelles voisines à la mienne n°ZL 114 et 115 (voir annexe 3 : nouvelle numérotation) ne soient plus constructibles. Les parcelles ZL 114 et 115 ont donc été sorties de la zone constructible mais dans le même temps la parcelle ZL 43 et la mienne ZL 42 ont été sorties de cette zone aussi vu qu'elles étaient à côté.

A ce jour, l'agriculteur n'utilise plus le hangar et l'enclos des parcelles ZL 114 et 115 pour son activité agricole.

De plus, dans le nouveau PLU, j'ai remarqué que les parcelles ZL 114 et 115 ont été réintroduites, à juste titre, dans la zone constructible.

Je vous demande donc de remettre la parcelle ZL 42 dont je suis propriétaire ainsi que la parcelle voisine ZL 43.

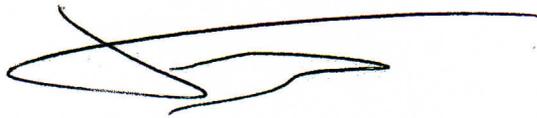
Je tiens à attirer votre attention que ces parcelles bénéficient de réseaux d'eau et d'électricité à proximité, d'un chemin d'accès, d'une capacité suffisante pour installer une micro station d'épuration.

Ma parcelle est libre de tout fermage car trop petite pour être exploitée en agriculture mais est assez grande pour accueillir une construction (environ 1500m<sup>2</sup>).

De les rendre constructible n'ajouterait que 2 constructions supplémentaires dans la zone U. Je vous demande donc de réintroduire ma parcelle ZL 42.

Je sollicite votre bienveillance afin que ma situation soit réexaminée et que ma parcelle soit incluse dans la zone constructible.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer, M. le commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.



Monsieur Piquemal Didier.

Counich

09700 Montaut.

Tel 05 61 68 40 56

à

M<sup>R</sup> le Commissaire Enquêteur.

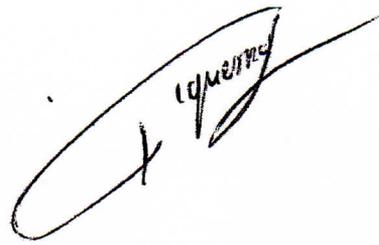
M<sup>R</sup> Piquemal Didier agriculteur et éleveur ovin dans l'EARL de Cazabonne signale que le hameau de Fourram est utilisé par le troupeau ovin pour accéder aux parcelles derrière Gourram et Laboudette

Le hangar et l'enclos de la parcelle ZN 114 et 115 servent au pâturage et au stockage du foin et de la paille nécessaire au troupeau

Son urbanisation peut mettre en péril la pérennité et le développement de l'élevage sur l'exploitation. Dans le projet d'installation de ma fille Agnès il est prévu une augmentation du troupeau

Dans l'hypothèse où le hameau de Fourram

serait classé en zone urbanisable  
je souhaiterais que les parcelles ZL 141 et  
ZL 142 du lieu dit Fouroram soient  
elles aussi classées en Zone Urbanisable

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a series of smaller, connected strokes.

**Annexe 3 : nouvelle numérotation**

